

ANNEXE VI : RESEAU NATURA 2000

A - RESEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

La démarche Natura 2000 vise à préserver les espèces et les habitats ainsi identifiés sur le territoire européen, dans un cadre global de développement durable.

Deux types de sites interviennent dans le réseau Natura 2000 :

- Les **ZPS** (Zone de Protection Spéciale), étant des zones jugées particulièrement importantes pour la conservation des oiseaux au sein de l'Union Européenne ;
- Les **ZSC** (Zone Spéciale de Conservation), étant des sites écologiques présentant des habitats naturels ou semi-naturels, des espèces faunistique ou floristique d'intérêt communautaire, important de par leur rareté, ou leur rôle écologique (dont la liste est établie par les annexes I et II de la directive Habitats).

Seul un site Natura 2000 est présent à moins de 5 km de la ZIP.

Il s'agit de la zone spéciale de conservation (ZSC) « Vallée du Narais, Forêt de Berce et Ruisseau du Dinan » (FR5200653) distante d'environ 1,7 km la ZIP.

Tableau 1 : Descriptions du site Natura 2000 « Vallée du Narais, Forêt de Berce et Ruisseau du Dinan » - FR5200653 (Source : INPN)

Caractéristique du site	Qualité et importance	Vulnérabilité
Ensemble regroupant les vallées de deux cours d'eau et une partie du massif forestier de Bercé. Plusieurs étangs et zones humides enserrées dans des massifs forestiers privés et dans le camp militaire d'Auvours. Plusieurs parcelles de la forêt de Bercé, incluses dans le site, contiennent des vieux arbres remarquables, habitats potentiels du cortège des insectes sapro-xylophages. Située à proximité de l'agglomération du Mans, la forêt de Bercé connaît une fréquentation importante.	Intéressante diversité d'habitats et de groupements végétaux : étangs à riche végétation aquatique et amphibie, cours d'eau à courant vif, landes humides à Ericacées, landes sèches à Bruyère et Genêt, prairies tourbeuses à Molinie, tourbières acides à Sphaignes et tourbières alcalines. Les massifs forestiers ont été largement enrésinés. Quelques parcelles feuillues, notamment de Hêtraie à Houx, se rencontrent en particulier en forêt de Bercé où la présence de vieux arbres permet de noter la présence du cortège des sapro-xylophages, dont <i>Osmoderma eremita</i> , <i>Cerambyx cerdo</i> et <i>Lucanus cervus</i> . La qualité des milieux aquatiques permet la présence d' <i>Austropotamobius pallipes</i> , de <i>Lampetra planeri</i> , et, surtout, de <i>Misgurnus fossilis</i> , dont c'est la seule station connue en région Pays de la Loire.	Les aménagements hydrauliques du Narais et les enrésinements sont les principales sources potentielles de dégradation des habitats. La maîtrise des pollutions d'origine agricole est satisfaisante pour l'instant, mais la qualité des milieux aquatiques justifie une attention particulière à ce problème. La conservation de vieux arbres en forêt de Bercé et dans le bocage environnant est une condition indispensable à la conservation des sapro-xylophages. Or, la fréquentation touristique en forêt de Bercé pourrait conduire, pour des raisons de sécurité, à éliminer les plus vieux arbres.

Tableau 2 : Liste et détail du site Natura 2000 « Vallée du Narais, Forêt de Berce et Ruisseau du Dinan » - FR5200653 (Source : INPN)

Habitats	Flore	Oiseaux	Chiroptères	Autre faune
Tourbières hautes actives, Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> , Tourbières boisées, Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> , ...	Flûteau nageant	ND	Grand Murin, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein	Loutre d'Europe, Ecaille chinée, Gomphe serpent, Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Lucane cerf-volant, Triton crêté, ...

B - ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

Aucun site Natura 2000 n'est identifié dans l'emprise de la zone d'implantation potentielle et dans l'aire d'étude immédiate du projet.

Un site Natura 2000 est présent à moins de 5 km de la ZIP. Il s'agit de la zone spéciale de conservation « Vallée du Narais, Forêt de Berce et Ruisseau du Dinan » (FR5200653). Il s'agit d'un ensemble regroupant les vallées de deux cours d'eau et une partie du massif forestier de Bercé. Plusieurs étangs et zones humides enserrées dans des massifs forestiers privés et dans le camp militaire d'Auvours. Plusieurs parcelles de la forêt de Bercé, incluses dans le site, contiennent des vieux arbres remarquables, habitats potentiels du cortège des insectes sapro-xylophages. Située à proximité de l'agglomération du Mans, la forêt de Bercé connaît une fréquentation importante.

- 4 habitats d'intérêts communautaires sont recensés sur le site Natura 2000 :
 - Tourbières hautes actives,
 - Marais calcaires à *Cladium mariscus*,
 - Tourbières boisées,
 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*.

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié dans l'aire d'étude immédiate du projet.

- 4 espèces de chiroptères sont recensées sur le site Natura 2000 :
 - Grand Murin,
 - Grand rhinolophe,
 - Petit rhinolophe,
 - Rhinolophe euryale,
 - Barbastelle d'Europe,
 - Murin à oreilles échancrées,
 - Murin de Bechstein

Parmi les espèces recensées, une espèce a été identifiée dans l'aire d'étude immédiate du projet, il s'agit du Grand Murin d'enjeu faible. Un risque d'impact très faible est identifié pour cette espèce. Des mesures d'évitement (ME1) et de réduction (MR2, MR5 et MR6) sont définies pour cette espèces. Le risque d'impacts résiduels pour cette espèce n'est pas significatif.

- 1 espèce de mammifères terrestres est recensée sur le site Natura 2000 :
 - Loutre d'Europe.

Aucune espèce de mammifères d'intérêt communautaire n'a été identifié dans l'aire d'étude immédiate du projet.

- 1 espèce d'amphibiens est recensée sur le site Natura 2000 :
 - Triton crêté.

Aucune espèce d'amphibiens d'intérêt communautaire n'a été identifié dans l'aire d'étude immédiate du projet.

- 5 espèces d'insectes sont recensées sur le site Natura 2000 :
 - Ecaille chinée,
 - Gomphe serpent,
 - Cordulie à corps fin,
 - Agrion de mercure,
 - Lucane cerf-volant.

Parmi les espèces recensées, une espèce a été identifiée dans l'aire d'étude immédiate du projet, il s'agit de la Cordulie à corps fin d'enjeu faible. Un risque d'impact fort est identifiée pour cette espèce. Des mesures d'évitement (ME1) et de réduction (MR2 et MR6) sont définies pour cette espèces. Le risque d'impacts résiduels pour cette espèce n'est pas significatif.

Au regard du risque d'impact résiduel non significatif du projet sur les espèces d'intérêts communautaire, le risque d'impact du projet sur les sites Natura 2000 est nul.



Figure 1 : Localisation des sites Natura 2000 (Source : IEA – 2024 ; Donnée INPN)